



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

protection

Question écrite n° 117928

Texte de la question

Mme Michèle Tabarot attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie et du développement durable sur l'actualisation du plan climat 2004-2012. Depuis juillet 2004, la France dispose d'un plan climat 2004-2012 afin de respecter les objectifs fixés par le protocole de Kyoto. Ce plan doit également permettre de diviser par quatre les émissions de gaz à effet de serre de la France à l'horizon 2050. Si les premiers résultats de la mise en oeuvre de ce plan sont encourageants, des efforts sont encore à réaliser. Aussi, à la suite du rendez-vous climat 2007, il lui serait utile de savoir si de nouvelles mesures vont être prises pour actualiser et compléter le plan climat 2004-2012 afin de tenir compte des évolutions apparues depuis lors.

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Tabarot](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 117928

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : écologie

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 février 2007, page 1173